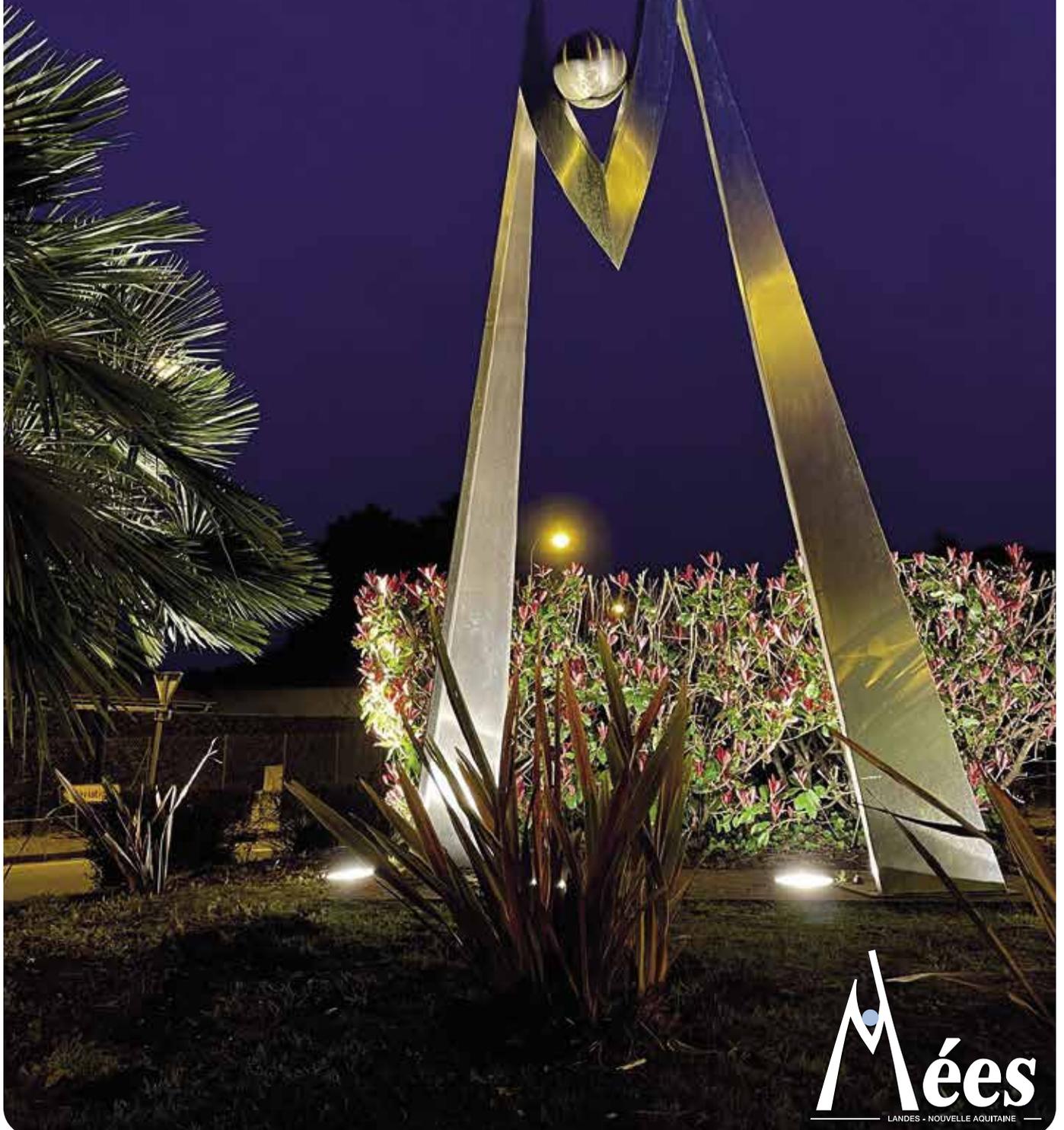




Mées

MÉES À LA UNE

3



Mées
LANDES - NOUVELLE AQUITAINE



PHOTO COUP DE CŒUR

Dans le cadre de notre rubrique “Photo coup de Cœur”, un concours sera organisé lors de chaque parution de “Mées à la Une”.

Le thème est simple : **Mées à travers vos yeux**. Nous vous invitons donc dès à présent à vous munir de votre appareil photo et à immortaliser notre jolie commune. Les photos sont à envoyer à la mairie. Après une première sélection par la commission Animation/Communication, les clichés choisis seront soumis aux votes sur le Facebook de la commune.

La photo gagnante sera mise à l’honneur dans le prochain magazine municipal. Alors à vos appareils, prêt... flashez !

“Rails et cigognes”

Photo réalisée par Mme Tiphaine V. le 15 septembre 2021.

SOMMAIRE

3

L'ÉDITO DE
MME LE MAIRE

5

OCTOBRE ROSE

7

À VOTRE SERVICE

11

CULTUREZ-VOUS
À LA BIBLIOTHÈQUE !

12

LA GRAND-MÉES
DES ASSOS

16

TOUT CE
QU'IL FAUT SAVOIR

Chères Méessoises, Chers Méessois,

Permettez-moi de commencer par vous annoncer qu'enfin les travaux de la RD70 reliant Mées à Dax se terminent. Nous allons pouvoir reprendre un plus court chemin pour accéder à Dax ou Saint-Paul-lès-Dax.

Parlons travaux...

Divers travaux ont été réalisés durant cet été, à l'école, dans le bâtiment de l'école de musique...

Le nouveau cimetière paysager est terminé et son règlement intérieur est consultable en Mairie.

Parlons Environnement...

Les arbres s'effeuillent au gré du vent, les parterres retrouvent leurs couleurs d'automne. C'est l'heure d'un diagnostic de nos arbres et notamment de nos chênes ombrageant le kiosque et la cour de l'école. Déjà vous avez remarqué la coupe d'un chêne dangereux pour sécuriser l'espace de jeux des enfants. D'autres feuillus malades, place du kiosque devront être abattus. C'est toujours malheureux de se voir perdre un arbre, mais d'autres seront replantés.

Parlons animations...

Ces derniers mois, nos associations ont dynamisé notre village en reprenant toutes leurs activités, pour le bonheur et le bien-être de tous.

Toutefois, gardons les gestes barrières et respectons les protocoles sanitaires.

Le 12 décembre prochain, l'esprit de Noël nous accompagnera grâce au Marché de Noël à Mées. C'est l'occasion de vous souhaiter à tous des moments de joie et de partage pour ces fêtes de fin d'année.

Sophie Irigoyen, Maire de Mées



MÉES À LA UNE - Magazine municipal N°3 - Décembre 2021

Directeur de la publication : Sophie Irigoyen

Comité de rédaction : Nicolas Bergey, Hélène Bonvallet, Marie-Ève Debrue, Alexandra Delord, Céline Hicaubé, Sophie Irigoyen, Gilles Lafont, Charlotte Serra, Jean Soublin, associations

Crédits photos : Mairie de Mées et ses conseillers, associations

Conception graphique et impression : Thierry Dupéré Communication

Tirage : 900 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 2021

CADRE DE VIE



UN 14 JUILLET À MÉES, JOUR DE FÊTE NATIONALE

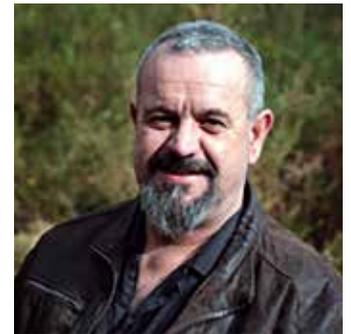
Après une année 2020 blanche, la municipalité a enfin pu organiser le traditionnel barricot, qui s'est déroulé dans une bonne ambiance sous le préau de l'école, car le beau temps n'était pas au rendez-vous.

Le casse-croûte républicain a été victime de son succès ! Il y en avait pour tous les goûts : du sucré pour les petits, pains au lait et autres carrés de chocolat ; du salé pour les grands, avec les traditionnels sandwiches au pâté et aux graissérons, mais également des chipos et des ventrêches. Casse-croûte républicain réussi, accompagné de vin (modérément évidemment) et de fromage. Cette journée placée sous le signe de la bonne humeur et du partage, s'est déroulée sans encombre, le tout dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

En espérant vous retrouver aussi nombreux l'an prochain.

CONSEIL MUNICIPAL

À la suite des démissions d'Alexandra Griman et de Cédric Luquet, Sandra Gassis et Alain Duclos rejoignent le conseil municipal. Nous vous annonçons également qu'Éric Ohaco a choisi, pour des raisons personnelles liées à un manque de temps, de quitter sa fonction d'adjoint en charge de l'urbanisme, de la voirie et des cimetières. Il reste en revanche conseiller municipal et suit toujours les idées et dossiers de la municipalité. C'est Nicolas Bergey, élu à l'unanimité lors du conseil du 15 novembre, qui le remplacera dans cette tâche au poste de 5e adjoint.



NOTRE TRADITIONNEL REPAS DES ANCIENS

Après une année de séparation, nos anciens étaient heureux de se retrouver lors du repas qui leur est consacré, repas organisé par la municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le dimanche 5 septembre dernier à midi.

Tous étaient sur leur 31. Il a fallu bien évidemment respecter les gestes barrières ainsi que le protocole sanitaire en vigueur, avec comme "laissez-passer" un test PCR de moins de 48 h ou un schéma vaccinal complet.

Le thème du repas de cette année était l'automne, la salle polyvalente s'est alors parée de couleurs rouges et orangées, une décoration en accord parfait avec le thème créé par les membres du CCAS. Au menu, notre cuisinier en chef, Claude, leur avait concocté un copieux repas avec en entrée du velouté de potiron, suivi d'un dos de merlu sauce dieppoise, puis



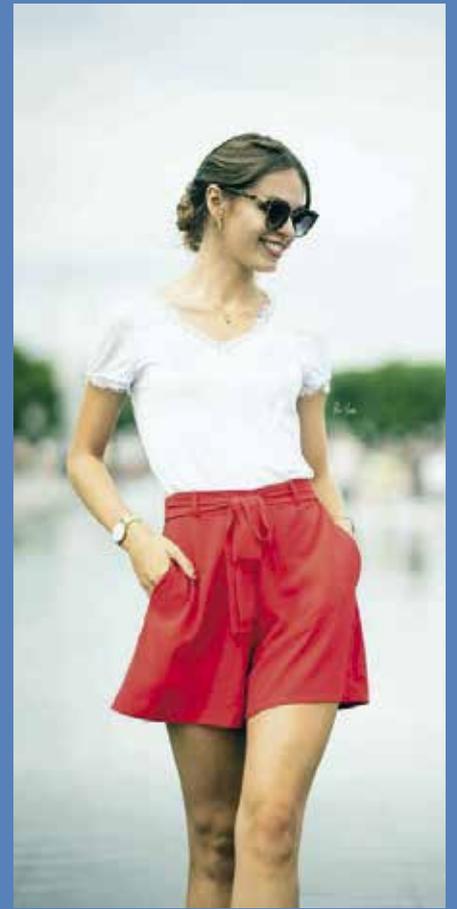
d'une souris d'agneau au miel sauce au romarin accompagnée de fenouil et de pommes de terre grenailles, et pour terminer un succulent entremets aux fruits. Protocole oblige... c'est un service à table

qui a été proposé, nos anciens ont apprécié la participation des enfants des élus. Tout le monde était ravi par cette journée chaude et ensoleillée. Nous avons déjà hâte de vous retrouver l'année prochaine.

DES NOUVELLES DE...

Notre Méesoise Jennifer Darracq, élue Miss Landes-Béarn en mai dernier, a participé le dimanche 5 septembre à l'élection de Miss Aquitaine 2021 au Casino Barrière de Bordeaux. N'ayant pas remporté le sacre, elle s'est tout de même classée seconde dauphine Miss Aquitaine 2021. Nous souhaitons lui

adresser toutes nos félicitations pour son engagement et son joli parcours. La couronnée de la soirée se nomme Ambre Andrieu, originaire de Bordeaux. Étudiante en dernière année d'ingénierie, elle représentera la région Aquitaine lors de la cérémonie de Miss France 2022 en décembre prochain.



OCTOBRE ROSE

Chaque année, une campagne d'information et de dépistage contre le cancer du sein se déroule pendant tout le mois d'octobre. Son but est de lutter en informant, dialoguant et mobilisant, afin de réunir des fonds pour la recherche.

En France une femme sur huit est concernée par le cancer du sein. Tous les ans, près de 58 400 cas sont détectés et plus de 12 000 décès sont enregistrés. Mais plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent. C'est tout l'objectif de la campagne Octobre Rose : en parler pour permettre des dépistages précoces.

Mées se mobilise et lance "Mées (r)OSE"

Pour cette nouvelle année de campagne, la commune a voulu s'engager auprès de la ligue contre le cancer en organisant un événement à son profit.

Au programme de la matinée, deux cours dispensés par Ana et Karine, animatrices à la Gym volontaire de Mées, une marche balisée d'une heure dans les Barthes et un atelier maquillage dans lequel Annick est venu ajouter un peu de paillettes à cette journée.

Vous avez été nombreux, petits et grands, à venir participer à cette première édition et nous vous en remercions chaleureusement. Cela a permis de passer une excellente matinée et ainsi récolter une jolie cagnotte. De plus, une quête a eu lieu à l'entracte du concert du Cercle Dacquois en l'église de Mées. Les fonds récoltés lors de ces deux événements, d'une valeur de 725,52 €, seront reversés prochainement à la Ligue contre le cancer.



L'INSTRUCTION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour plus de clarté, nous souhaitons vous expliquer le parcours d'un permis de construire sur la commune de Mées. Après son dépôt et son enregistrement en mairie, le dossier de permis de construire débute son instruction. Pour bénéficier de l'expertise de spécialistes dans les divers domaines touchés par les autorisations d'urbanisme, la commune de Mées s'appuie sur les compétences des services du Grand Dax par convention depuis 2015. Ainsi, celui-ci entame un parcours et passe successivement entre les mains de plusieurs services internes et externes à la CAGD (Communauté d'Agglomération du Grand Dax) qui donnent un avis et éventuellement des prescriptions particulières. À la fin de ce parcours, le Grand Dax émet vers la commune sa recommandation de décision.

Le saviez-vous ?

L'obtention d'une décision de non-opposition à déclaration préalable ou de permis d'aménager pour un projet de lotissement ouvre droit à la cristallisation des règles d'urbanisme pendant une période de cinq ans. Ainsi, les permis de construire sollicités pour les lots aména-



gés ne pourront être refusés ou assortis de prescriptions spéciales sur le fondement de dispositions d'urbanisme nouvelles. Ce principe de cristallisation des règles pendant cinq ans est fixé à l'article L 442-14 du code de l'urbanisme depuis la LOI n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement. C'est pour cela que vous avez peut-être pu remarquer ces dernières années, la construction d'habitations sur des terrains qui sont depuis le passage en PLUi-H en zone non constructible.

Des questions ?

N'hésitez pas à contacter la Plateforme habitat du Grand Dax :

- Assistance gratuite des propriétaires occupants ou bailleurs en matière de travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité (Tél. : 06 72 20 81 49)
- Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement des Landes (CAUE) Assistance gratuite des professionnels et particuliers en matière d'architecture, d'urbanisme et de paysage. Tél. : 05 58 06 11 77 - contact@caue40.com

QUELLES AUTORISATIONS, POUR QUELS TRAVAUX ?

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION



Je modifie l'aspect extérieur

- 01 Création d'ouverture **Déclaration préalable**
- 02 Pose de panneaux solaires **Déclaration préalable**
- 03 Rénovation de toiture **Déclaration préalable**
- 04 Installation de fenêtre de toit **Déclaration préalable**
- 05 Ravalement, peinture de façade **Déclaration préalable**
- 06 Construction d'une pergola **Déclaration préalable**

Je construis une annexe

- 07 Construction abri de jardin, local technique, carport, ...
 - Moins de 5 m² de SP ou ES* **Aucune formalité**
 - Moins de 20 m² de SP ou ES* **Déclaration préalable**
 - Plus de 20 m² de SP ou ES* **Permis de construire**
- 08 Aménagement de garage en pièce habitable (avec ou sans modification de l'aspect extérieur) **Déclaration préalable**

Je réalise une extension

- 09 Construction pièce supplémentaire, véranda, terrasse couverte, ...
 - En zone urbaine (U)**
 - Moins de 40 m² de SP ou ES* **Déclaration préalable**
 - Plus de 40 m² de SP ou ES* **Permis de construire**
 - Dans les autres zones (A, N, AU)**
 - Moins de 20 m² de SP ou ES* **Déclaration préalable**
 - Plus de 20 m² de SP ou ES* **Permis de construire**

J'installe un portail ou une clôture

- (à l'alignement ou en limite séparative)
- 10 Édification ou modification de la clôture **Déclaration préalable**
- 11 Création ou modification de l'accès **Déclaration préalable**

J'installe une piscine enterrée ou hors sol

- 12 De moins de 10 m² installée moins de 3 mois/an **Aucune formalité**
- De 10 à 100 m² sans couverture ou < 1,80 m **Déclaration préalable**
- De plus de 100 m² ou couverture > 1,80 m **Permis de construire**

*SP : Surface de Plancher ES : Emprise au Sol



L'ESPACE "FRANCE SERVICES" S'INSTALLE À MÉES

Afin de palier à une diminution du service public dans nos paysages ruraux, et à l'augmentation des démarches complexes via internet, qui s'avèrent parfois difficiles pour les personnes peu habituées à l'informatique. De nombreuses collectivités territoriales ont proposé à leurs concitoyens des solutions de soutien, telles que les "Espaces France Services", subventionnées par l'État, destinées à les assister dans leurs démarches administratives.

Un problème pour déclarer vos revenus? Établir un permis de conduire? Chercher un emploi ou effectuer une demande de renouvellement de papiers d'identité? Des conseillers France Services vous accompagnent et vous orientent dans toutes vos démarches administratives.

À Mées, retrouvez votre espace France Services dans la salle des Mariages de la Mairie, deux mardis matin par mois, de 9 h à 12 h. La prochaine et dernière permanence de l'année se tiendra le **14 décembre**.

En 2022... Vous pourrez également retrouver vos conseillers France Services. Le planning de vos permanences vous sera communiqué d'ici la fin de l'année.

Mées



LES PERMANENCES 2021

les mardis de 9h à 12h
en Mairie



20 juillet

24 août

14 et 28 septembre

12 et 26 octobre

09 et 23 novembre

14 décembre

Infos : 05 47 55 80 00 - grand-dax.fr et accueil mairie

LES BONS GESTES

FAVORISONS LE BON VOISINAGE



NUISANCES SONORES : UNE QUESTION DE BON VOISINAGE

Pour qu'être chez soi soit agréable et reposant pour tous, à chacun d'être vigilant sur les décibels qu'il produit !

Si les soirées entre amis ou en famille sont les bienvenues avec le beau temps sur la terrasse, au balcon ou au bord de la piscine, si les vacances sont propices au bricolage et au jardinage, si la musique s'écoute fenêtre grande ouverte, le bien vivre-ensemble impose néanmoins le respect des voisins et de la réglementation. Depuis la Loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995, ces nuisances peuvent être sanctionnées quand elles sont "de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité" (article R48-2 du Code de la Santé Publique).

Ainsi, pour ne pas occasionner de gêne à nos voisins, respectons les rythmes et horaires suivants :

- Semaine : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h.

On parle plus fréquemment de tapage nocturne. Cependant, il existe aussi le tapage diurne qui concerne les nuisances constatées entre 7 heures du matin et 22

heures le soir.

Bien évidemment, il est toujours préférable de communiquer d'abord avec son voisin. Si le dialogue n'est pas possible, vous pouvez demander une médiation auprès de la mairie ou de la gendarmerie.

Selon le décret du 9 mars 2012, une sanction est prévue pour les tapages diurnes et nocturnes. Ces infractions peuvent être punies d'une amende de 68 euros, à régler dans les 45 jours, et de 180 euros au-delà de ce délai.



Illustration Thierry Dupéré

GESTION FORESTIÈRE : UN CYCLE DURABLE, DES FORÊTS DE QUALITÉ

La commune de Mées, c'est 537,23 Ha de forêt dont 436,20 Ha de pins et 101,03 Ha de feuillus composés majoritairement de chênes. Il s'agit d'un patrimoine d'une extraordinaire richesse qui permet de fournir du bois à la société, de préserver l'environnement et d'accueillir du public. La forêt représente également une source importante de revenu pour la commune. Pour assurer la pérennité et la vitalité de notre forêt, la gestion "durable" en a été confiée à l'ONF (Office National des Forêts).

L'un des objectifs est de favoriser la croissance des arbres de leur naissance à l'âge de la maturité où ils seront coupés. Pour cela il est nécessaire d'avoir recours à des opérations forestières qui sont les coupes dites "d'éclaircie", "d'amélioration" ou encore de "régénération". Pour cela, l'ONF établit une planification sur une durée de 20 années.

Un autre objectif est la sécurité, il s'agit de prévenir et d'anticiper les risques naturels comme la défense des forêts contre les incendies (DFCI) mais également dans un contexte de changement climatique, les risques naturels peuvent aussi être sanitaires : Scolyte, hanneton, chalarose du frêne, maladie des bandes rouges, chenille processionnaire du chêne et du pin. Là aussi, la mobilisation des équipes de l'ONF et de ses partenaires est essentielle pour préserver les forêts des maladies infectieuses, les renouveler et garantir la sécurité des personnes. Une mission qui s'exerce aux côtés des observateurs du département santé des forêts du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Gérer la forêt, c'est également préserver la biodiversité. Dans ce cadre, la commune, l'association Tourbières et Patrimoines Méessois et l'ONF sont accompagnés par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine (CENNA).

POURQUOI A-T-ON ABATTU DES ARBRES AUX TOURBIÈRES DE MÉES ?

Florent Beck - Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine – février 2021

Le site Natura 2000 des Tourbières de Mées est un espace naturel dans lequel la gestion forestière a été adaptée afin de prendre en compte les enjeux en terme de biodiversité. Ainsi les arbres autour des massifs tourbeux ne sont plus exploités dans le cadre d'une valorisation économique : on leur permet de vivre leur vie d'arbre jusqu'au bout, ou presque.

Presque ?

Pour des raisons de sécurité, les arbres les plus proches du sentier (et seulement eux) ont fait l'objet d'une expertise sanitaire et les sujets présentant des signes de faiblesse ont été élagués pour éviter la chute de branches mortes. Les arbres les plus dangereux, à cause de leur faiblesse structurale (inclinaison, attaque avancée de champignons, faiblesse racinaire, etc.) ont fait l'objet d'un abattage préventif à l'été 2020, validé et mis en œuvre par l'ONF.



Et pourquoi a-t-on laissé tous les déchets d'abattage par terre ?

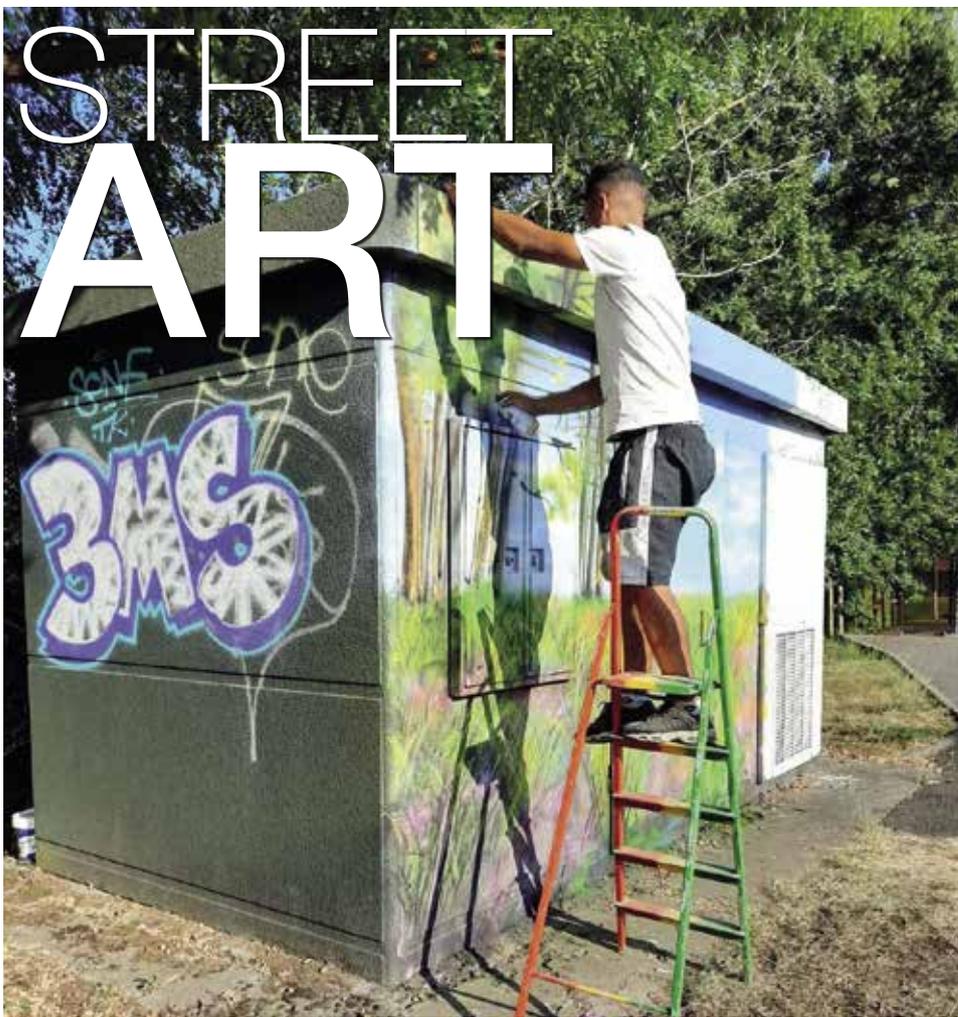
Le bois mort, qu'il soit debout : arbre mort sur pied, ou couché, constitue l'habitat de nombreuses espèces de champignons qui mangent certains composants du bois, d'insectes qui mangent les champignons et les restes de bois dégradé par les champignons, d'oiseaux et de petits mammifères qui viennent manger les insectes et trouver un abri, soit dans les cavités : écureuils, chauves-souris, genettes, loirs, soit dans les tas de branches au sol : hérissons, vison, etc.



Mais c'est sale !

C'est un point de vue, mais cela fait surtout partie du cycle naturel de la vie de la forêt. Enlever le bois mort c'est supprimer un chaînon essentiel du recyclage de la matière dans les écosystèmes : cela crée un déséquilibre néfaste pour la biodiversité. La nature n'est pas un parc bien propre : c'est un fourmillement de vie, c'est souvent le bazar et ce n'est pas conçu pour être agréable seulement pour les humains : il faut aussi de la place pour les champignons du bois mort, pour les insectes, pour les herbes folles, etc.

STREET ART



L'ART URBAIN S'INVITE À MÉES

Le poste électrique situé près du rondpoint du M, Avenue de l'Océan s'est vu changer de look. Grâce à notre administrée Agnès Nassoy, experte en recherche sur Facebook, nous avons donné "la plume" à Skary, un graffeur de l'Association "Vibes" de Mont-de-Marsan, spécialisée dans la culture urbaine.

Vous avez donc pu admirer ses travaux sur les trois faces du poste électrique, où nos jolies cigognes se mêlent au regard rêveur d'une jeune fille sur la plage. L'initiative plaît beaucoup aux Méessois, heureux de voir leur village prendre des couleurs !



RENTÉE SCOLAIRE 2021/2022 QUOI DE NEUF COTÉ ECOLE ET PÉRISCOLAIRE ?

Les vacances d'été ont été l'occasion de poursuivre la rénovation des locaux de l'école accueillant les enfants du village. Ainsi le sol de deux salles de classe a été rénové et le chéneau du toit a été remplacé.

Par ailleurs, la municipalité a investi et misé sur la sécurité : après avis de l'ONF (Office National des Forêts), un des chênes de l'école maternelle a dû malheureusement être abattu et en ce qui concerne les jeux extérieurs, le revêtement du sol a été changé avec un petit retard dans le délai de livraison faute d'approvisionnement des matières premières.

Chaque nouvelle rentrée scolaire est un moment particulier tant pour nos élèves que pour nos enseignants. Ce mardi 1er septembre, ce sont 171 élèves qui ont repris le chemin de l'école. En prime, une grande satisfaction avec le maintien de l'ouverture de toutes les classes, résultat d'une belle mobilisation (parents d'élèves, municipalité) pour assurer des conditions d'enseignement essentielles à la réussite et à l'épanouissement de nos enfants.

La lettre de rentrée a informé les parents du changement de tarification de l'accueil périscolaire qui n'avait pas subi d'augmentation depuis plusieurs années. Les tarifs doivent en effet s'actualiser dû aux nouvelles modalités d'accueil.

Dans un premier temps, une étude comparative des tarifs pratiqués dans les communes voisines a été effectuée. À service égal, nous nous sommes donc alignés en faisant le choix du tarif le moins onéreux pour les familles. Les forfaits mensuels sont maintenus, ce qui répond aussi à une demande de la trésorerie. Quant aux familles ayant un quotient familial inférieur à 449, nous avons fait le choix de maintenir un tarif plus accessible.

Le choix de la municipalité de proposer un accueil périscolaire de qualité impose une réglementation stricte en termes d'encadrement avec un nombre d'animateurs à respecter par tranche d'âge.

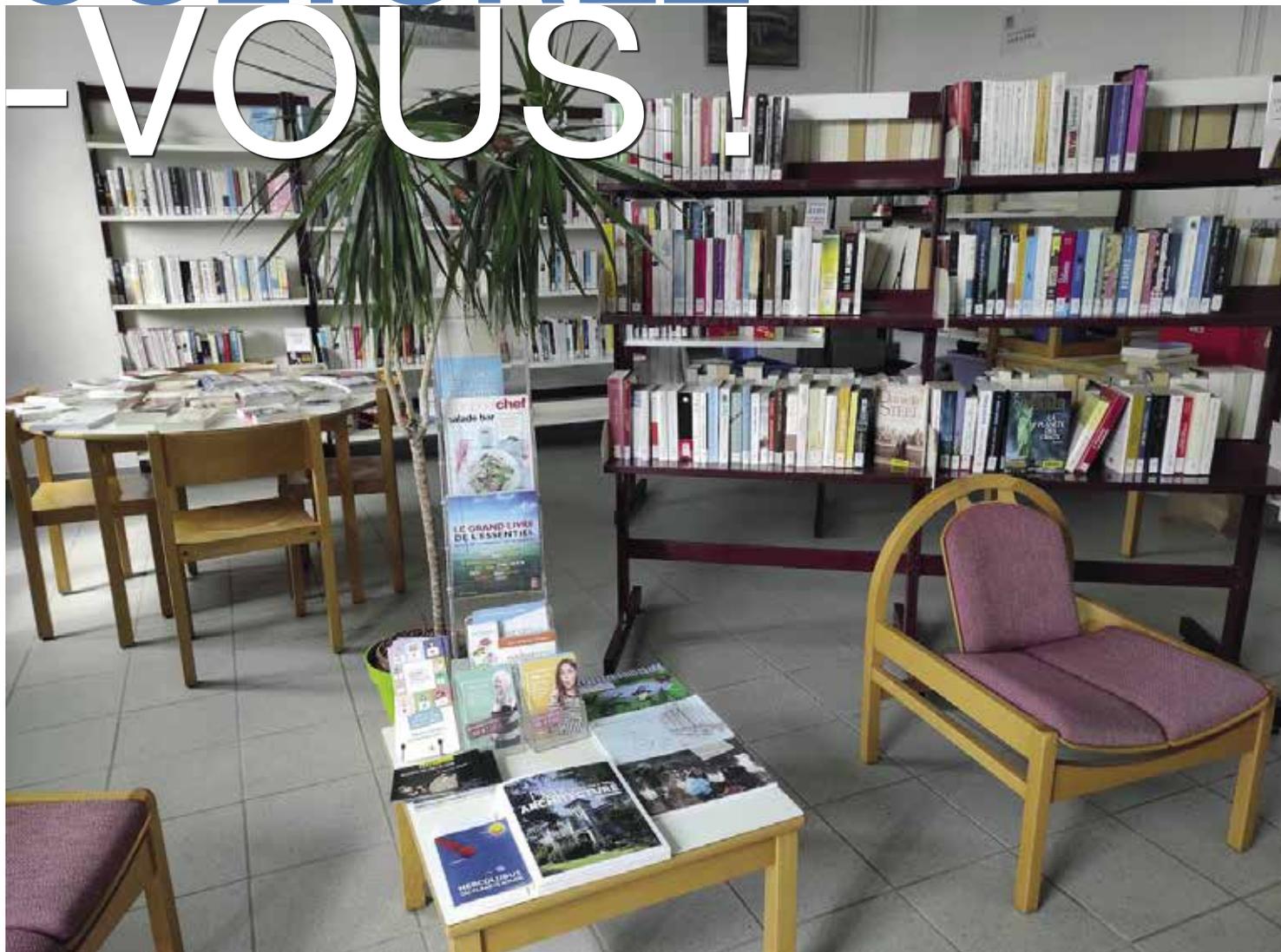
Au centre de Loisirs : Les animateurs en parenthèse formation

Le mercredi 7 avril 2021 était une journée parenthèse pour le centre de loisirs : en effet, nos animateurs ont participé à une formation intitulée "le besoin de nature pour l'enfant". Une formation animée par une professionnelle expérimentée et reconnue dans le secteur petite enfance, Mme Valéry Arramon de l'association FEE 64 (association famille éducation populaire) de PAU.

Entre théorie et pratique en forêt, les animateurs se sont ressourcés et ont acquis de nouvelles compétences et connaissances pour pouvoir faire vivre des expériences de nature aux enfants. Leur faire découvrir des activités sensorielles, et enfin comprendre l'intérêt du lien à la nature.

Une belle journée placée également sous le signe de la cohésion d'équipe et du partage.

CULTUREZ -VOUS !



TOUS À LA BIBLIOTHÈQUE !

La Bibliothèque municipale, **gratuite et ouverte à tous**, est sous la responsabilité de Nathalie, employée communale. Adultes, enfants, tout le monde est le bienvenu ! La bibliothèque possède plus de 1000 livres (romans, policiers, bandes dessinées, livres enfants...) qui permettent d'offrir aux lecteurs un large panel d'ouvrages.

Appels aux bénévoles

Si vous aussi, vous aimez lire, être en contact avec les autres et aimeriez consacrer un peu de votre temps libre à votre commune. La bibliothèque est toujours à la recherche de bénévoles pour certaines de ses permanences.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie, où directement en bibliothèque sur les heures d'ouvertures.

Heures d'ouvertures

- Du lundi au jeudi : 16 h - 17 h 30
- Le vendredi : 13 h 30 - 15 h
- Le samedi : 10 h 30 - 12 h

@ bibliotheque.mees@orange.fr - Téléphone : 05 58 97 42 33

LA GRAND-MÉES DES ASSOS

COMITÉ DES FÊTES

La soirée cinéma en plein air organisée en août a été bien appréciée et tout le monde était unanime pour qu'elle puisse être renouvelée.

Nous reprenons donc nos traditionnelles animations et sommes en train d'organiser le marché de Noël. Il se déroulera le dimanche 12 décembre, comme d'habitude dans la salle polyvalente où nous prévoyons déjà un magnifique décor. Nous aurons 25 exposants en tous genres qui vous aideront à faire, nous l'espérons, vos cadeaux de fin d'année. Les animations sont déjà connues : musique le matin et spectacle pour enfants et adultes l'après-midi. Vous aurez bien sûr tout le détail dans vos boîtes à lettres. Au plaisir de vous y retrouver nombreux, le Comité des fêtes.



MÉES
Dimanche 12 décembre 2021
Salle polyvalente de 10 h à 18 h

MARKÉ NOËL DE NOËL
+ de 25 exposants

11 h Concert de l'Harmonie de Mées et ses chants de Noël d'enfants
15 h 30 Spectacle gratuit Le Noël de Coco
Une balade au Pays des contes par la Cie La p'tite usine à rêves ... et l'invité surprise !

Buvette et restauration sur place
Huîtres, crêpes, gaufres, plats chauds, sandwiches

Retrouvez-nous sur
Comite des fêtes de Mées
comitefetesmees@gmail.com

Comité des fêtes
MÉES

Mées

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 12 ANS

UJM MUSIQUE

Une année scolaire s'est achevée et une nouvelle vient de commencer. Pour l'année passée, elle ressemblait malheureusement à la fin de la précédente, avec des cours en visio une bonne partie de l'année. Je tiens d'ailleurs à remercier les parents pour leur implication dans ce nouveau système qui n'est pas évident pour apprendre la musique. Point positif, nous avons réussi à organiser notre gala au kiosque le dimanche 13 juin, à l'occasion duquel nos élèves nous ont fait passer un bon moment musical avec les morceaux proposés et travaillés avec leurs professeurs, et ainsi nous divertir en cette période si particulière. Les personnes présentes ont pu ensuite se régaler avec un repas sous les chênes, servi et animé par la banda locale "Los Méessicos". Merci aux cuistots et aux jeunes pour ce moment fort agréable.

La rentrée s'est effectuée début septembre avec notre nouvelle professeure de clarinette, Madame Véronique Lamothe qui succède à Antoine, ce dernier poursuivant ses études ne pouvait donc plus assurer les cours. Bienvenue Véronique et bonne route Antoine.

Nous avons enregistré une petite baisse d'effectif, compensée par les classes d'éveil qui sont en hausse, ce qui est de bon augure pour les années à venir. Nous vous rappelons que l'Harmonie de Mées répète le samedi matin de 10 h 30 à 12 h et que nous acceptons tous les musiciens avec plaisir. N'hésitez pas, on n'est pas méchant ! Nous avons prévu un concert de Sainte Cécile le 28 novembre à Mées, nous espérons vous voir y nombreux.

Enfin, nous vous rappelons que des CD de l'UJM sont en vente au prix de 10 € au 07 76 73 12 24.

À bientôt, Olivier Arnaud



TOURBIÈRES ET PATRIMOINE MÉESSOIS

L'association TPM (Tourbières et Patrimoine Méessois), créée en Mars 2020, ne manque pas de projets de manifestations et vous invite, petits et grands, à y participer.

Vous souhaitez découvrir votre commune (Patrimoine Bâti local), plonger dans l'univers des légendes gasconnes, vous laisser surprendre par les Tourbières, voici les dates à retenir :

- Samedi 9 Avril 2022 : Soirée Conférence sur le Patrimoine Bâti de Mées.
- Samedi 14 Mai 2022 : Tourbières et concert avec l'UJM.

De façon plus ponctuelle, des visites découvertes peuvent être organisées, informez-vous sur notre bulletin le Fadet des Laiches (disponible en mairie) et sur notre site Facebook Tourbières et Patrimoine Méessois.



La randonnée pédestre du 25 Septembre 2021.

PATCH ET BOUTS DE TISSUS

Notre club a rouvert ses portes début septembre après la longue interruption due au confinement. Débutantes ou expérimentées, vous pouvez vous joindre à nous. Vous pratiquerez, dans la bonne humeur, une activité manuelle et artistique et deviendrez "patch addict" ! Rendez-vous le **mardi de 14 h à 17 h30, salle du temps libre** derrière la mairie
Renseignements au 05 58 57 28 33 ou 06 02 30 45 73.

LA GYM VOLONTAIRE DE MÉES FAIT PEAU NEUVE !

Les quatre cours ont recommencé début septembre avec un mois de gym gratuit pour faire découvrir les cours d'Ana et accueillir notre nouvelle animatrice, Karine, tout juste sortie de l'école. Venez la découvrir, elle décoiffe !

Elles ont réveillé les Méessois lors de l'événement "Octobre rose" par un réveil musculaire tonique. La vente des T-shirts a permis de récolter des fonds pour la Ligue contre le cancer. Plus d'infos sur : <http://mees-gymnastique-volontaire.monsite.com> et sur Facebook : **GV Mées**.



Karine et Ana.

LA GRAND-MÉES DES ASSOS

LES FÉES BIEN ÊTRE

Après ces derniers mois difficiles, nous vous proposons de nous retrouver pour une bulle de sérénité autour :

- D'atelier parents-enfants
- D'atelier massage bébé, routine de massage AFMB
- D'atelier 2-3 ans et 4-12 ans, routine de massage MISA
- Ainsi que quelques nouveautés pour ce nouveau départ : Occasionnellement, nous vous proposerons des séances de relaxations, détente ainsi que des petits moments d'évasion et bien être aux sons des bols tibétains...

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par mail :

associationlesfeesbienetre@gmail.com

Par tel :

Céline 06 25 39 09 09
ou Gisele 06 79 34 89 91

Les dates des séances seront sur notre



page facebook "Les Fées Bien Être, massage bébé enfant famille, relaxation". Les

réservations se feront sur inscription. À très vite, Les Fées Bien Être

UJM PELOTE

Un printemps plein de promesses

Fin mai, les levées sanitaires permettent de reprendre une activité sportive normale. La ligue des Landes met en place le championnat place libre, ce qui nous permet d'engager 10 équipes masculines et 2 féminines. Inutile de préciser que tout ce petit monde est enchanté de pouvoir évoluer sur les différentes canchas de notre département.

Avec très peu de préparation, nos 2 équipes phares ont réalisé de belles performances. En effet, si la paire Mathieu Laussucq/Sébastien Chaise (remplacé sur blessure par Sylvain Ducasse) est sortie de 2 point en $\frac{1}{4}$ de finale, Pascal Campot et Cédric Pons s'inclinent en $\frac{1}{2}$ de la même compétition.

Que dire des 8 autres paires, avec 2 qualifications, qui ont pris un plaisir immense à disputer tous ces matchs et faire revivre ce lieu au sein de notre village. On n'oublie pas nos féminines Sandrine Baudequin et Mélanie Perez-Moreno qui pour leur première sortent en $\frac{1}{8}$, ainsi que Margaux Segrestain et Éva Destampes qui vont en $\frac{1}{4}$ de finale.

Place à nos jeunes

L'UJM pelote est très fière d'avoir pu engager une armada de jeunes licenciés. Du côté féminin, 1 minime et 3 benjamines, du côté masculin, 1 minime, 1 benjamin, 9 poussins.

Énorme satisfaction des éducateurs devant l'implication de nos jeunes et de leurs parents. Effectivement Zoé/Charline et Loli/Norah perdent en $\frac{1}{2}$ finales de leurs championnats respectifs pendant que chez les garçons poussins on observe une avalanche de bons résultats.

Sur 6 engagés, 5 paires de joueurs sortent en $\frac{1}{8}$ et Lucas/Tom seront vice-champions des Landes de leur catégorie. Tandis que dans la catégorie reine, nos 3 équipes brillent et Charlie Campot et Rafaël Darlon deviennent champions des landes 2021.

Mais ce n'est pas fini, à peine remis de nos émotions et nous voilà repartis pour les championnats de France. En trinquet Baline Lily Cousinou/Éloïse Bourdenx et Loli Darlon/Norah Durquety s'inclinent, pour les 2 équipes, en $\frac{1}{4}$ de finale seulement de quelques petits points.

Axel Hicauber/Paul Favas, Tom Nardou/Remi Lavielle lancés dans le grand bain font un parcours honorable. Nos poussins Raphaël Soublin/Simon Garet perdent en $\frac{1}{2}$ et Lucas Chaise/Tom vignes échouent en finale (vice-champions de France).

Nos trois dernières paires font parler la foudre : Pablo Caplane/Pablo Santesteban, Adrien Lafond/Milo Bernues sont respectivement éliminés en $\frac{1}{4}$ et en $\frac{1}{2}$ finale. Et dans le même temps Charlie Campot/Rafaël Darlon deviennent... Champions de France poussin 2021 !

Au-delà des résultats sportifs, l'UJM pelote se sent très fière de ses petits pelotaris (environ 40) qui portent des valeurs de solidarité, de respect et d'esprit du club, mais aussi de fierté de porter le maillot de l'UJM pelote. Cet état d'esprit exemplaire de nos jeunes rejaillit pleinement et de façon positive sur l'ensemble de notre club et une reconnaissance de nos clubs voisins. Ce qui participe au bien-vivre au sein de notre village.

Aupa UJM !

QUOI DE NEUF COTÉ APE ?

Après une année blanche, l'équipe de l'APE s'est réunie lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 24 septembre. Nous sommes heureux de compter des nouveaux parents parmi les membres du bureau.

Le 31 octobre dernier, une course d'orientation déguisée était organisée avec l'association balade randonnée orientation de Soustons. Nous remercions l'équipe enseignante pour sa participation en expliquant aux enfants le décryptage des cartes, particulièrement M. Darzacq pour son investissement sur cette journée.

D'autres manifestations seront proposées et nous vous y attendons nombreux !



VIE MÉESSOISE

LA RÔTISSERIE GALLUS VOUS RÉGALE...

Depuis la mi-septembre, Odélia et Clément de la Rôtisserie Gallus, deux jeunes entrepreneurs dynamiques et motivés, vous proposent sur la place de la mairie le samedi matin mais aussi désormais le dimanche matin des poulets rôtis avec des pommes de terre. Plusieurs gammes sont distribuées allant du poulet label rouge de la Maison Brun à Magescq à des volailles françaises à partir de 12 € le poulet. N'hésitez pas à goûter et à profiter de leur accueil chaleureux. Réservation au 06 66 17 70 81.



MÉES SUR PANNEAUPOCKET

La commune de Mées est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.

LA MAIRIE MET A DISPOSITION
DE SES CITOYENS :

 **PanneauPocket**
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
**ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU**

LES événements locaux,
l'actualité et les alertes de la
Mairie sont toujours dans
votre poche, où que vous
soyez, quand vous le
souhaitez.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Noah Troian le 30.05.2021
Charlotte Lacombe le 9.06.2021
Milo Dallongeville le 9.07.2021
Nolan Marquet le 30.07.2021
Ysance Perez le 9.10.2021
Gabin Vuillet-A-Ciles le 18.10.2021

MARIAGES

Véronique Labrell et Bruno Lefebvre
le 17.07.2021
Nicole Augulioro et Patrick Hicauber
le 31.07.2021
Jennifer Boullanger et Birdy Ansellem
le 09.10.2021

DÉCÈS

Jean Peres le 20.06.2021
Georges Denaene le 21.06.2021
Vincent Villenave le 27.06.2021
Jean Bacqueyrisse le 11.07.2021
Didier Nigita le 7.08.2021
Jean Lyser le 13.08.2021
Marie Lanusse (Épouse Dupeyroux)
le 2.09.2021
Agnès Sallaberry (Épouse Grocq)
le 23.09.2021
Bernard Minjot le 14.10.2021
Marthe Hiquet (Épouse Junca)
le 20.10.2021
Jean-Pierre Maury le 20.10.2021



HORAIRES & INFORMATIONS

Mairie

908, Avenue Émile Despax 40990 Mées
Tél. : 05 58 97 57 54
Courriel : mairie@mees.fr

Mme le Maire : 06 02 12 36 22 - Courriel : lemaire@mees.fr
Les adjoints : lesadjoints@mees.fr

 : Ville de Mées  : Mées

Secrétariat de mairie

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
Mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Agence Postale

Lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45

Bibliothèque

Du Lundi au Jeudi de 16 h à 17 h 30
Vendredi de 13 h 30 à 15 h
Samedi de 10 h 30 à 12 h

Déchetterie Rivière Saas et Gourby

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Collecte ordures ménagères

Lundi et Jeudi entre 5 h et 13 h

Nuisances sonores

Rappel des horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et jardinage par les particuliers utilisant des appareils à moteur sont autorisés (arrêté préfectoral du 25 novembre 2003)

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage.

